

# Service "Cyber Premiers Pas"

## IMPORTANT

Ce dispositif mobilise une subvention de l'ANSSI\* qui doit être consommée au plus vite  
Une réponse rapide est donc souhaitable pour que vous puissiez en bénéficier au mieux



**Syane**  
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

\* Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information



## Établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie

---

Le Syane accompagne les communes et intercommunalités en matière de numérique, notamment au titre de porteur du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SDTAN), mais aussi dans le cadre du déploiement de la fibre optique, de l'accompagnement sur les réseaux de téléphonie mobile, de cartographie et de modélisation très haute définition de nos territoires (Plan de Corps de Rue Simplifiée), et aux niveaux de la **Mutualisations des usages et services numérique**.

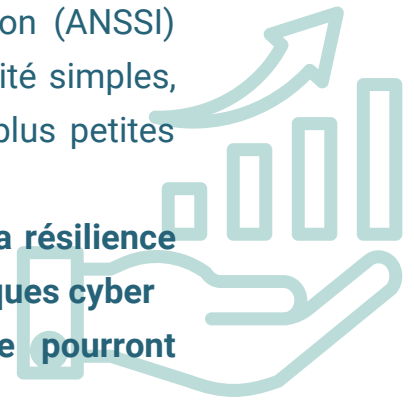
Le Syane développe aussi des actions de Mutualisation Numérique communale et scolaire (MNCS), dont les services d' **achats mutualisés** et de **numérique scolaire** font partie.

Il s'agit de services de proximité et de mutualisation proposés aux communes et à leurs écoles maternelles et primaires, ainsi qu'aux EPCI à fiscalité propre, sur le département de la Haute-Savoie. Ils répondent d'une part, aux enjeux de ces collectivités en matière de politique de gestion d'infrastructures numériques, et d'autre part, au besoin d'accompagnement et de conseil.

**Afin de répondre à ces enjeux et d'accompagner les collectivités, le Syane a mis en place un dispositif "Cyber Premiers Pas" pour renforcer la cybersécurité informatique des collectivités en Haute-Savoie.**

### RENFORCER RAPIDEMENT LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE

- L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) alerte sur l'urgence à déployer des solutions de cybersécurité simples, dont la mise en service est rapide et accessible pour les plus petites structures
- **Le Syane met en place un service visant à accompagner la résilience des systèmes informatiques des collectivités face aux attaques cyber**
- **Les collectivités qui utiliseront les services du Syane pourront bénéficier de la subvention que l'ANSSI lui a octroyée\***



### 4 SOLUTIONS ESSENTIELLES AVEC LE SERVICE "CYBER PREMIERS PAS"



#### Sensibiliser / Se former : Cyber Coach

Solution de sensibilisation / formation des agents et des élus au risque Cyber, notamment d'hameçonnage (#phishing)



#### Sauvegarder : Oxibox

Solution clé-en-main de sauvegarde sécurisée et externalisée des données



#### Sécuriser ses mails : E-securemail Pro

Solution de sécurisation de la messagerie e-mail intégrant anti-virus, anti-spam et anti-phishing



#### Garder ses secrets : Vaultwarden

Solution de gestion et de coffre-fort de mots de passe

## PLAN D'URGENCE CYBER 2023/2024

Ce dispositif bénéficie d'une subvention de l'ANSSI dont le Syane souhaite faire profiter les collectivités au plus vite en versant un maximum de subvention avant le 1er septembre 2024 :

- Les collectivités de Haute-Savoie sont invitées à adhérer au service "Cyber Premiers Pas"
- Les collectivités ont intérêt à s'engager rapidement dans ce dispositif pour maximiser le bénéfice de la subvention
- La part de subvention est déduite de la cotisation spécifique à l'usage des solutions de cybersécurité
- Le Syane fait le lien avec l'ANSSI

### COMMENT EN BÉNÉFICIER

- + Les collectivités adhèrent au service "Cyber Premiers Pas" du Syane
- + Les collectivités choisissent autant de solutions qu'elles le souhaitent dans le catalogue du Syane
- + Choisir au moins deux solutions de cybersécurité parmi les quatre **pour bénéficier de la subvention\***
- + Engagement de 3 ans (flexibilité possible pour s'adapter à vos situations spécifiques)
- + Le Syane peut articuler son action opérationnelle en concertation avec le pré-diagnostic de la Gendarmerie Nationale

\*Les agglomérations ne sont pas éligibles à la subvention de l'ANSSI

# 4 ÉTAPES POUR RENFORCER SA CYBERSÉCURITÉ

# 1

## LE SYANE LANCE LE RECUEIL DES BESOINS

Le Syane vous envoie le catalogue des solutions cyber disponibles. Pour une première adhésion, le Syane vous accompagne sur les modèles de décision / délibération



## LA COLLECTIVITÉ ÉTABLIT LA LISTE DES BESOINS

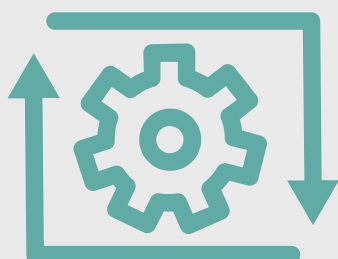
La collectivité remplit le tableau de ses besoins en solutions Cyber avec l'aide du Syane

# 2

# 3

## LE SYANE LANCE LE PROCESSUS DE COMMANDE

Dès réception du tableau des besoins, le Syane achète les solutions en vue de leur déploiement dans votre environnement (marché public déjà attribué)



## LE SYANE DÉPLOIE LES SOLUTIONS CHOISIES

Le Syane déploie les solutions de Cybersécurité choisies et accompagne la collectivité tout au long du projet

# 4

# Tarification

## SERVICE "CYBER PREMIERS PAS"

### Communes

#### ADHESION AU SERVICE

- 0,075€ / par habitant
- Plancher de 87,50€
- Plafond de 2 500€

#### COTISATION SPÉCIFIQUE

- Cotisation spécifique à l'usage des solutions Cyber en fonction des volumes commandés
- Déduction de la subvention Syane/ANSSI à hauteur de 70% des montants engagés TTC, dans un plafond de 1300€ par collectivité

### EPCI

#### ADHESION AU SERVICE

- 0,025€ / par habitant
- Pas de plancher
- Pas de plafond

#### COTISATION SPÉCIFIQUE

- Cotisation spécifique à l'usage des solutions Cyber en fonction des volumes commandés
- Pour les communautés de communes, déduction de la subvention Syane/ANSSI à hauteur de 70% des montants engagés TTC, dans un plafond de 1300€ par collectivité

### Pour plus d'informations,

Contactez l'ingénieur en charge du développement des services mutualisés pour la transition numérique du Syane,  
Monsieur Pascal Chevallot  
mnsc@syane.fr - 06 34 90 74 19